

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 12 (1973-1974)
Heft: 53

Rubrik: Vie culturelle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie culturelle

EN SUISSE

Musée historique du Jura à Porrentruy

La cité jurassienne de Porrentruy s'est enrichie d'une attraction nouvelle : Un musée a été récemment aménagé dans l'ancien « Hôtel Dieu », comportant des collections de vieux manuscrits, livres et gravures qui évoquent le passé jurassien. Les visiteurs ont également l'occasion d'admirer, à côté de la vaste bibliothèque, l'ancienne pharmacie de l'hôpital. Pour l'instant, le musée est ouvert chaque dimanche après-midi.

« Une maison des artistes » au Tessin

Grâce à un legs privé, la Fondation « Pro Helvetia » est devenue propriétaire de la « Casa Pantrova » à Carona. La maison est à la disposition d'écrivains et de compositeurs pour des séjours qui leur permettent de créer ou d'achever une œuvre. En 1972, 7 hôtes de différentes régions de la Suisse ainsi qu'un en provenance de l'Allemagne ont fait usage du droit d'hospitalité. Cette possibilité, lit-on dans le rapport, est un heureux complément aux commandes littéraires et musicales que peut accorder chaque année « Pro Helvetia ».

Nouvelle revue féminine en Suisse romande

Début janvier 1974, une nouvelle revue féminine a fait son apparition sur le marché romand. Mensuel de 80 pages, « Flair » est un magazine très illustré qui sort parfois d'un cadre purement féminin. L'éventail de ses rubriques (on y trouve par exemple un document sur le concubinage en Suisse romande ou un reportage sur la recherche du pont de la rivière Kwai) est large, bien que l'accent soit porté sur la mode (huit pages de ski sur la lune, sélection de boutiques romandes, maquillage d'hiver, etc.) et la vie pratique.

L'équipe rédactionnelle est dirigée par Jean-Pierre Bommer, ancien journaliste à « 24 heures ». Il est assisté de deux rédactrices, deux graphistes et de plusieurs collaborateurs des deux sexes. La rédaction est fixée à Biel.

« Flair » est édité par les éditions Albissa de Zurich qui diffuse notamment le bimensuel féminin alémanique « Frau ».

EN BELGIQUE

d'une conférence à l'autre

I. Le Colonel Rémy à Bruxelles

C'est avec un vif intérêt que de très nombreux membres de l'Union Suisse et leurs amis sont venus entendre la conférence qu'a donnée, le 6 février, le Colonel Rémy. La grande salle du 1^{er} étage de la Maison Suisse était comble. M. le Conseiller d'ambassade et Madame Stettler, M. le Consul Sandoz, de même que M. et M^e Meili, représentant la Mission suisse auprès de la CEE, honoraient cette soirée de leur présence.

Faut-il rappeler que le Colonel Rémy fut l'un des plus grands résistants de France, pendant la dernière guerre mondiale. Ses activités ont débuté le 18 juin 1940, soit dès l'appel du Général de Gaulle et se sont poursuivies, tant en France qu'en Grande-Bretagne, jusqu'à la libération de Paris. Au mois d'août déjà, rentré en France après avoir été à Londres se mettre aux ordres du Général de Gaulle, il crée son réseau de résistants, sous le nom de « Confrérie Notre-Dame », réseau qui s'étendra à toute la France occupée et même à la Belgique.

Le Chef de l'Intelligence Service a pu dire du Colonel Rémy : « C'est l'un des plus extraordinaires agents secrets de tous les temps. Il contribua, au premier rang, par le fruit de ses efforts, au succès du débarquement de 1944 ». Cette soirée exceptionnelle nous la devons, avant tout, à l'une de nos

membres, Madame Tchächli qui nous a mis en relations avec Madame de Greef, membre particulièrement influent d'un autre réseau de résistants belges, celui de la Comète. Son chaleureux appui a fait que le Colonel Rémy a accepté notre demande de conférence avec une spontanéité et un désintéressement, dont nous lui sommes particulièrement reconnaissants.

Le Colonel Rémy nous a parlé avec autant de cœur que d'humour de « Quelques grands hommes que la guerre lui a permis de rencontrer ». A vrai dire, il a évoqué les souvenirs de personnages célèbres qu'il avait eu la chance de fréquenter même avant la dernière guerre mondiale.

Le Colonel Rémy a passé une bonne partie de la guerre en France, à la direction de son réseau. Mais il vécut aussi, durant diverses périodes, en Grande-Bretagne. C'est là qu'il eut l'occasion d'être en contacts avec les grands personnages du moment, notamment le Général de Gaulle, par qui il fut reçu à maintes reprises et avec lequel, après le débarquement, il collabora très étroitement. Ces relations se relâchèrent dès le moment où le Colonel Rémy eut le courage d'exprimer son désaccord sur le traitement infligé au Maréchal Pétain. Avis qui ne fut, comme on peut bien le penser, guère apprécié par le Général.

Pour tous ceux qui ont vécu ces années tragiques et qui connaissaient, au moins de nom, les grands personnages que décrit, avec quel art, le Colonel Rémy, par d'innombrables anecdotes, racontées avec autant de simplicité que de véracité et d'humour parce que réellement vécues par l'orateur, ce fut une soirée captivante qui restera, pour tous ses auditeurs, un brillant souvenir.

II. Conférence de M. Jean Rey

Une autre conférence de grande qualité et d'une brûlante actualité est celle qu'a donnée M. Jean Rey, ancien Président de la Commission des Communautés Européennes.

Organisée par la Chambre de Commerce Suisse, à l'occasion du dîner de clôture de son Assemblée générale annuelle, elle attira de très nombreux auditeurs, tant belges que suisses, dans la salle dorée de l'hôtel Atlanta. A l'issue du repas, M. Cyrille Anatra, qui venait d'être réélu, à l'unanimité. Président de la Chambre de Commerce Suisse, présenta d'excellente façon le conférencier. Il énuméra les remarquables « états de service » de M. Jean Rey, tant dans les sphères gouvernementales de Belgique, où il fut plusieurs fois ministre, que dans les plus hautes autorités de la CEE, où il occupa, pendant plusieurs années,

RENAULT
Belgique Luxembourg s.a.
CINQUANTENAIRE

rue des Francs 79
1040 Bruxelles

*Votre compatriote,
Roger Eugler
inspecteur fleet,
se tient à votre entière
disposition pour
tous vos problèmes
d'achat et
de leasing
(particuliers et
sociétés)*

Tél. Bureau :
35 20 00 ext. 4
Tél. privé :
02/58 28 93

avec une rare autorité, les fonctions de Président de la Commission des Communautés Européennes. M. Jean Rey est, du reste, un européen particulièrement convaincu qui, pendant des années, a combattu pour défendre et développer l'esprit européen et continue à le faire avec une foi et un désintéressement incomparables. C'est ce qu'ont bien compris tous ses auditeurs en l'écouter traiter son sujet : « La crise européenne ».

M. Jean Rey rappelle, tout d'abord, ses attaches familiales helvétiques. Son grand-père genevois fut l'un des fondateurs des sociétés d'assurances « La Genevoise » et « l'Helvetia ». Il connaît fort bien notre pays où il fit, dès sa tendre enfance, et continue à le faire, de nombreux séjours. L'un d'eux l'a particulièrement marqué. Etudiant à la faculté de droit de l'Université de Liège, en 1930, il fut l'heureux bénéficiaire d'une bourse, accordée par le Gouvernement belge, à l'instigation de l'un des fondateurs de la Société des Nations, l'estimé Premier ministre belge Paul Hymans.

Celui-ci fit distribuer, en cette année, six bourses, judicieusement réparties entre 2 étudiants flamands, 2 wallons et 2 bruxellois, comme il se doit, en Belgique ! M. Jean Rey eut ainsi l'occasion d'assister, pendant une quinzaine de jours, à une session de la S.D.N., à Genève. Il y entendit tous les grands témoins politiques de l'époque : Briand, Lloyd George, Titulesco, Hymans, etc. C'est là aussi qu'il rencontra Paul Struye, avec lequel il resta lié jusqu'à sa mort récente. Ce séjour lui fit une forte impression et eut une profonde influence sur l'orientation de sa future carrière. Trente ans plus tard, de 1963 à 1967, Jean Rey participait lui-même, en tant que négociateur, aux discussions européennes à Genève. Tout dernièrement, il prenait part également, à Davos, à un symposium consacré à des problèmes économiques. De ses souvenirs, qui situent en quelque sorte les débuts de sa carrière d'homme d'état belge et européen, le conférencier en vient normalement à son sujet : « La crise européenne ».

Celle-ci n'est pas un mythe. Elle existe au point que les anciens se demandent s'ils ne devraient pas retourner dans les tranchées. Ce qui fait totalement défaut dans les hautes sphères de la CEE, c'est le sentiment de solidarité. Actuellement le « chacun pour soi » y règne en maître. C'est ainsi que l'Allemagne, bien qu'elle en ait les moyens, refuse de participer, dans la mesure où on le lui demande, au fonds de développement et d'aide aux régions désavantagées des pays de la CEE.

Lors de la crise du pétrole, les partenaires européens acceptent sans réaction l'ostracisme décreté par les pays arabes contre la Hollande. Bien plus, ils reçoivent aimablement les délégués de ces pays, pourtant nullement invités, qui se sont rendus à Copenhague dans le seul but d'y semer la discorde.

Mieux, chaque membre de la CEE s'efforce de signer à son seul profit des contrats avec les producteurs de pétrole !

Le Conseil des Ministres de la CEE n'est pas une assemblée politique, mais devrait œuvrer en gouvernement. Le Conseil des Communautés rappelle, sous bien des aspects le Congrès de Vienne. Les ministres n'osent pas assumer leurs responsabilités. Aucun pays n'accepterait d'être si mal gouverné.

La Communauté est l'expression de l'indépendance de l'Europe qui ne saurait admettre de dépendre d'une autre puissance. Mais on peut fort bien être indépendant sans se croire obligé de se dresser contre les Etats-Unis. Ne serait-ce que par courtoisie. Tous les pays de la CEE ne sont-ils pas encore les alliés des Etats-Unis, notamment la France ? A quoi sert d'être grossier ? C'est du reste à la France que l'Europe doit de ne pas avoir réalisé son indépendance militaire. Il a fallu, notamment, plus de 12 ans d'après discussions pour parvenir à un premier accord avec elle dans le domaine de l'énergie nucléaire. La France est le centre de toutes les oppositions. Elle donne beaucoup de leçons, alors que l'on préférerait des exemples.

Que faire pour redresser la situation ? Il faut recréer l'esprit qui a présidé à la fondation de la CEE. Les gouvernements des « Neuf » doivent se préoccuper de son avenir et susciter partout des mouvements d'opinion en sa faveur. L'existence de la CEE ne peut être mise en cause. En 1965, lorsque le Général de Gaulle avait retiré son représentant, le ministre Couve de Murville, de la Commission Hallstein et demandé d'apporter des modifications au Traité de Rome, cette Commission, par la voix de M. Spaak, lui a opposé un ferme refus. Il faut avoir le courage d'agir de même si une situation semblable se représentait. Il est impossible de remettre en question les bases de la CEE à chaque changement de gouvernement dans l'un ou l'autre membre de la Communauté.

Il faut aussi se garder d'inciter l'Allemagne à choisir entre la CEE et les USA. La réconciliation franco-allemande est la pièce maîtresse de la CEE. Personne ne peut en douter. La foi de ses fondateurs Schumann, de Gasperi, Adenauer, Spaak et d'autres doit être ranimée et briller d'un nouvel éclat au moment où l'on s'apprête à célébrer le 25^e anniversaire de la Communauté.

Ce fut par des applaudissements particulièrement nourris que ses auditeurs exprimèrent à M. Jean Rey leur vive approbation de son chaleureux plaidoyer en faveur de la CEE. M. Cyrille Anatra, en termes choisis, lui confirma cette approbation et lui réitéra, la sincère reconnaissance des auditeurs en général et particulièrement celle des membres de la compagnie qu'il préside.

III. M. Dominique Favarger à l'Université de Louvain

Les conférences se suivent, mais ne se ressemblent pas, tant par l'époque que par la matière traitée. C'est, en effet, de sujets bien différents que M. Dominique Favarger, professeur à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, a parlé à l'Université de Louvain, les 12 et 13 mars 1974.

M. Favarger, au cours de ses études aux universités de Neuchâtel, Paris et Rome s'est spécialisé dans la recherche des sources du droit, notamment du droit privé. C'est à ce titre qu'il était invité, par les membres de la Chaire d'études bourguignones, à donner deux cours aux étudiants de cette faculté, à Louvain.

Dans un premier exposé, il parla des « Conditions juridiques de la femme mariée, dans les pays bourguignons, aux XV^e et XVI^e siècles ». Le second était consacré aux « Droits des Nassau sur le Comté de Neuchâtel ».

Il est difficile de résumer des exposés de ce genre, qui forment un tout homogène. La citation de quelques détails n'en donnerait qu'une idée fort imparfaite. Il s'agit là de recherches historiques très poussées et destinées à des étudiants qui se préparent à poursuivre ce genre d'études. Exposés que les nombreux membres présents de la Chaire d'études bourguignones ont pu apprécier en pleine connaissance de cause.

Mais, grâce à sa manière, à la fois claire, précise et vivante d'exposer ces sujets, le Professeur Dominique Favarger est parvenu à captiver l'intérêt même d'auditeurs non initiés. Ceux qui l'étaient, comme les autres, lui ont exprimé, à la fin de ses cours, leur vive satisfaction.

Et d'un concert...

Dans le cadre des concerts d'échange, trois lauréats du conservatoire de Genève se sont produits, le 13 mars, dans la grande salle du Conservatoire royal de musique de Bruxelles.

Luis Axot, pianiste, Eric Schmid, clarinettiste et François Guye, violoncelliste ont exécuté un programme varié, composé d'œuvres de R. Schumann, A. Dvorak, J. Brahms, M. Bruch, H. Sutermeister (compositeur suisse), G. Casals, Ginastera et H. Villa-Lobos. On a pu apprécier la technique, la précision, le sens très poussé des nuances du clarinettiste, comme la sonorité veloutée, la musicalité poétique, l'interprétation rigoureuse du violoncelliste, de même que le tempérament fougueux et la remarquable virtuosité du pianiste. C'est avec grand plaisir que nous avons écouté l'exécution de ces diverses partitions. Chacun de ces jeunes musiciens a fait preuve de talent réel, aussi bien dans les pièces d'ensemble que dans les soli. Le trio en la mineur, op. 114 de J. Brahms fut peut-être un des meilleurs moments de ce concert fort réussi. Le Conservatoire de Genève peut être fier d'avoir formé des artistes de cette valeur.

brg